

MOT DU PRÉSIDENT

Paul-René Roy



Entrevue réalisée par Marc-William Gagné
Conseiller en communication et relations publiques à l'AQRP

À l'occasion du 55^e anniversaire de l'AQRP, nous sommes ravis de vous présenter l'entrevue qui suit avec le président provincial de l'Association, M. Paul-René Roy.

COMMENT VOTRE EXPÉRIENCE PERSONNELLE INFLUENCE-T-ELLE VOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES ÂÎNÉES ET RETRAITÉES ?

J'ai un bagage de gestionnaire. Je suis entré dans la fonction publique en 1970 comme jeune professionnel. À l'époque, la fonction publique était en plein essor. Il fallait mettre en place un encadrement pour s'assurer que l'ensemble du personnel se soucie du service à rendre à la population dans le respect des règles à suivre en la matière. Par ailleurs, au fur et à mesure que j'ai avancé dans ma carrière, j'ai toujours fait du bénévolat, car je considérais qu'il était important de contribuer au développement de la société. Maintenant, je suis rendu à l'âge où je rejoins mes compatriotes qui sont des aînés !

QUELLE EST VOTRE VISION PERSONNELLE DE LA DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES ÂÎNÉES AU QUÉBEC, ET COMMENT SE REFLÈTE-T-ELLE DANS LES PRIORITÉS ET LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION ?

Il y a deux mots que j'utilisais toujours quand j'étais dans la fonction publique : « universalité » et « uniformité ». Aujourd'hui, cela ne fonctionne plus. Il faut un menu à la carte qui tient compte de la situation particulière de chacun. C'est dans cette perspective-là que j'interagis pour la défense des droits. Dans la défense des droits des personnes aînées, il est important de s'assurer que les gens puissent vivre correctement, en santé, le plus longtemps possible, dans l'environnement qui leur est le plus favorable. C'est pour cela qu'on insiste beaucoup sur le soutien à domicile. D'ailleurs, l'automne dernier, l'AQRP a mis de l'avant la tenue d'États généraux sur les conditions de vie des aînés, que la Coalition pour la dignité des aînés a accepté d'organiser. C'était véritablement pour orienter la société vers le soutien à domicile.

Par ailleurs, il y a ce que j'appelle « l'appauvrissement des aînés », qui comporte différents aspects. Ça commence par nous, dans le secteur public. Ce n'est pas pour rien qu'on se débat avec la « loi 15 » et la « loi 126 » devant les tribunaux, et ce n'est pas seulement pour défendre les personnes qui sont directement concernées, mais aussi pour éviter que ça aille

trop loin. Nous aimerions empêcher qu'un autre gouvernement décide de s'attaquer à des régimes de retraite qui sont beaucoup plus importants pour l'ensemble des retraités. Prenez par exemple le RREGOP, qui concerne des gens dont les revenus ne sont pas nécessairement très élevés. La préoccupation doit être de ce côté. C'est pourquoi je parle maintenant de « globalité ». Il faut tenir compte, avec une vision d'ensemble, de toutes les composantes de la réalité. Il faut regarder les dossiers non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour la perspective qu'ils nous donnent sur l'ensemble des autres dossiers à faire avancer dans notre société.

COMMENT CES ENGAGEMENTS DE L'AQRP EN MATIÈRE DE SOUTIEN À DOMICILE ET D'APPAUVRISSMENT DES RETRAITÉS VOUS PERMETTENT-ILS DE VOUS RÉALISER PERSONNELLEMENT ?

J'ai toujours dit que se réaliser, réussir, ça se fait par étapes. Quand tu œuvres comme professionnel, tu essaies de faire ton travail le mieux possible et d'en tirer des compétences que tu pourras ensuite utiliser un peu partout. Quand tu fais du bénévolat, c'est la même chose. Tu mets tes compétences au service des autres, mais, en même temps, ça te valorise. Ça, il ne faut pas l'oublier, parce que la paye du bénévole, c'est ça : la valorisation, la variété des expériences et le bagage supplémentaire. Toute notre vie, on apprend. Tous les jours, on apprend. On découvre des choses, on finit par les intégrer, et c'est ce qui fait qu'on devient une meilleure personne en fin de compte. Moi, c'est un peu comme ça que je vois la vie.

EN TERMINANT, POURRIEZ-VOUS NOUS CONFIER, EN TANT QUE PRÉSIDENT PROVINCIAL DE L'AQRP, VOTRE PLUS GRAND SOUHAIT EN CE QUI CONCERNE LA DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES ÂÎNÉES ET RETRAITÉES ?

Mon plus grand souhait, c'est que le gouvernement finisse par dégager une vraie vision de ce qu'est le soutien à domicile. On doit encore beaucoup pousser pour que le gouvernement se sente obligé non pas de faire uniquement des petits gestes ponctuels à gauche et à droite, mais d'avoir une vision d'ensemble de la situation.